



Le District de l'Ain de Football RECRUTE

Le district de l'Ain vous propose d'intégrer ponctuellement sa commission **des délégués** dont la mission consiste à :

- Représenter le District lors de certaines rencontres qu'il organise.
- Assister, contrôler, informer et contribuer à l'organisation et à la régularité du bon déroulement des épreuves.
- Etre le coordinateur entre les dirigeants du club visité, du club visiteur et les arbitres.

Le District :

- * s'engage à vous former et à vous accompagner
- * à prendre en charge vos indemnités de déplacement

Seul impératif : vous devez être licencié(e) et appartenir à un club affilié à la FFF

Pour la saison 2022/2023

- + Recrutement jusqu'au 31 Octobre 2022 (inscription au secretariat@ain.fff.fr)
- + Formation théorique assurée au District de l'Ain.
- + Accompagnement sur deux rencontres avec un délégué confirmé du District de l'Ain.
- + Délégation sur six rencontres du District.

Si vous effectuez votre mission suivant cette configuration, votre club :

- * Retrouvera un(e) délégué (e) de club plus aguerri (e) dans sa mission locale
- * Recevra une récompense « club » à hauteur de 300 €